



RÉSOLUTION

Pour un avenir durable en Europe : le rôle des syndicats européens de l'enseignement dans les enjeux éducatifs et environnementaux pour le changement social

Adopté par la Conférence du CSEE, la conférence régionale de l'Internationale de l'Éducation, réunie les 5-6 juillet 2021

Faisant suite et conformément aux résolutions adoptées par le 8ème Congrès de l'IE à Bangkok en 2019 et aux résolutions adoptées à la Conférence du CSEE en 2020, cette Conférence du CSEE

Reconnait ce qui suit :

1. L'humanité doit aujourd'hui faire face à une énorme menace sans précédent, mettant en péril son existence même, en raison de la destruction de l'environnement. Cette urgence environnementale est imputable aux modèles de croissance et de développement uniquement fondés sur le profit, et incompatibles avec les modèles écologiques et démocratiques, ainsi qu'aux systèmes capitalistes qui tirent parti des problématiques environnementales. Nous ne pourrons répondre à l'urgence climatique qu'au travers d'un changement social visant une société collective, établie sur les principes de la démocratie, la justice sociale, la solidarité et la durabilité. L'éducation joue un rôle crucial dans ce changement, allant bien au-delà de la simple introduction des problématiques environnementales dans les programmes d'études ;



2. Les études scientifiques montrent que la moyenne des températures en 2019 était la deuxième plus élevée depuis 2016 et que la tendance au réchauffement de la planète se confirme : les cinq dernières années ont été les plus chaudes enregistrées depuis 140 ans. Nous observons une augmentation de la pollution, une recrudescence significative des inondations, des périodes de sécheresse, des incendies de forêt, des séismes, des tempêtes et autres catastrophes naturelles d'envergure, entraînant la mort, la destruction de bâtiments, des pénuries d'eau et de nourriture, des migrations climatiques, ainsi qu'une mise entre parenthèses générale de nos vies quotidiennes dans le monde et la région européenne. Les environnements malsains et la pollution de l'air nous ont également rendu-e-s plus vulnérables à certaines maladies, comme l'a clairement démontré la propagation pandémique du COVID-19 et ses conséquences désastreuses sur la santé des individus. Ce sont là les conséquences d'une approche irresponsable et non durable de l'environnement, où nos sociétés humaines s'approprient de plus en plus les ressources naturelles, tout en rejetant des quantités énormes de déchets et de produits toxiques. Si nous poursuivons dans cette voie, il se pourrait que, bientôt, nous n'ayons plus de planète où vivre et travailler. Le temps de la réflexion et des discussions est révolu. Il est urgent que nous agissions et prenions des mesures pour lutter contre le changement climatique :
3. Les défis environnementaux et les mesures visant à répondre à l'urgence climatique ont une incidence significative sur le marché du travail en Europe et la vie des travailleur-euse-s. En effet, les urgences environnementales et la destruction des écosystèmes font peser une lourde menace sur les conditions de travail décentes, la santé et la sécurité au travail, la stabilité des emplois et des salaires, la protection sociale et les droits du travail. Il n'y aura pas d'emplois sur une planète morte. D'autre part, une transition juste des économies européennes et nationales vers un avenir « plus vert » et plus durable nécessite des travailleur-euse-s formé-e-s et inventif-ive-s, ayant accès à l'apprentissage de pratiques professionnelles respectueuses de l'environnement, tout au long de leur vie ;
4. Les urgences climatiques et environnementales ont une énorme influence sur le travail des établissements scolaires et compromettent l'accès à une éducation de qualité - un droit humain fondamental et un bien public. Les problèmes environnementaux entravent les processus d'apprentissage et d'enseignement, donnant lieu à des environnements de travail et d'apprentissage inadéquats et peu sûrs (ex. températures trop élevées dans les classes, fermeture ou déplacement des écoles en raison de changements dans la nature) ;
5. Malgré l'envergure mondiale de l'urgence climatique, qui touche chaque pays et chaque région de notre planète, on observe des différences significatives en ce qui concerne son impact, ainsi qu'une tendance à amplifier les inégalités existantes : géographiques, socio-économiques, de genre ou de citoyenneté. Par ailleurs, l'urgence climatique associée aux problèmes socio-économiques est à l'origine de migrations climatiques, phénomène qui n'est toujours pas reconnu dans le cadre de la protection internationale, alors que certaines régions du monde ne sont déjà plus habitables.

Souligne ce qui suit :

6. Les cadres européens et internationaux mis en place pour répondre à l'urgence climatique, notamment la [Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques](#), l'[Accord de Paris sur le changement climatique](#) et le [Pacte vert pour l'Europe](#), réclament une réduction significative des gaz à effet de serre, la décarbonisation du secteur énergétique, ainsi que l'abandon des ressources non renouvelables pour la croissance économique et des autres solutions industrielles et économiques à haute consommation d'énergie. Toutefois, ces solutions descendantes ne seront pas suffisantes pour améliorer la situation environnementale de notre planète. L'urgence climatique appelle un changement social radical, notamment une évolution individuelle et collective de nos mentalités, de nos comportements et de nos modes de vie, mais aussi une transformation de l'organisation sociale, politique et économique de nos pays et de nos sociétés (ex. économie circulaire, ressources énergétiques naturelles, innovations, modèles de consommation responsables, etc.) ;



7. Pour l'heure, la plupart des gouvernements se retranchent derrière une « bonne conscience », en se contentant de promouvoir des marques « vertes » (ex. : les produits biologiques) ou en s'appuyant sur une numérisation omniprésente, sans prendre de véritables engagements en faveur d'un changement social, économique et politique pour une Europe durable, soutenus par un financement public solide. Parallèlement à cela, les marques « vertes » entraînent souvent une intensification de la consommation, tandis que la production et la gestion des équipements numériques impliquent le recours à des ressources et énergies non renouvelables. Il est urgent que les syndicats de l'enseignement indiquent la voie à suivre pour garantir un avenir durable à l'Europe, qu'ils prennent des initiatives solidaires pour introduire les réformes et les transformations sociales qui permettront de construire une société fondée sur les principes de la démocratie, la justice sociale, l'équité et la durabilité ;
8. L'urgence climatique et la destruction de l'environnement sont des problématiques cruciales pour les jeunes et les générations à venir. Il n'est guère étonnant que nombre d'étudiant-e-s et de jeunes battent le pavé en Europe et ailleurs dans le monde pour réclamer des mesures politiques concrètes pour répondre aux problèmes environnementaux. Alors que les employé-e-s de l'éducation prennent l'initiative d'enseigner aux générations futures les causes et conséquences du changement climatique, de même que les moyens d'empêcher une destruction plus importante encore de l'environnement, les syndicats de l'enseignement doivent répondre aux besoins et revendications de leurs jeunes membres actuel-le-s et futur-e-s concernant les changements sociaux, politiques et économiques nécessaires pour un avenir durable ;
9. Les [Objectifs de développement durable des Nations Unies](#) (ODD) 4 et 13 précisent que l'éducation est le meilleur outil pour créer des citoyen-ne-s responsables et critiques, ayant une bonne compréhension des causes et conséquences de l'urgence climatique et des autres problèmes environnementaux, ayant les connaissances, les compétences et les attitudes requises pour trouver des solutions, transformer nos modèles de consommation et assurer la transition de nos sociétés vers un mode de vie plus durable. L'acquisition de compétences « vertes », à la durabilité de notre environnement constituent également une composante importante d'une éducation et d'une formation de qualité dans tous les secteurs industriels. A l'ère de l'Internet omniscient, des réseaux sociaux et des informations fallacieuses, il est crucial que ce processus soit conçu, évalué et mis en œuvre par les enseignant-e-s, les universitaires et les personnels de l'éducation en général ;
10. Les enseignant-e-s, les universitaires et les personnels de l'éducation doivent être soutenus et recevoir les moyens d'enseigner les méthodes de traitement durable de l'environnement, grâce à des ressources, des méthodes et pratiques pédagogiques pertinentes à jour/actualisées, et se voir offrir une formation initiale et continue dans ce cadre. D'autre part, les autorités éducatives doivent réviser leurs programmes d'études nationaux afin de prévoir le temps et l'espace nécessaires permettant aux jeunes générations d'acquérir les compétences requises pour amener le changement social ;
11. Garantir des conditions de travail décentes et durables dans le secteur de l'éducation nécessite également une infrastructure d'établissement scolaire conçue pour des lieux d'apprentissage et d'enseignement sensibles aux enjeux climatiques et respectueux de l'environnement.

Si nous souhaitons répondre à l'urgence environnementale, nous devons définir un cadre plus large rejetant le principe néo-libéral de la survie des plus fort-e-s et garantissant une transformation équitable et inclusive. En conséquence, la présente résolution confirme l'engagement du CSEE et de ses organisations membres du CSEE à prendre les initiatives suivantes :

12. Veiller à ce que la question environnementale soit une responsabilité partagée par tout le monde, y compris par les institutions européennes et nationales, les gouvernements nationaux et régionaux, les parties prenantes aux accords internationaux, les autorités éducatives, les partenaires sociaux de l'éducation, les syndicats de l'enseignement, le personnel de l'éducation et les employeurs de l'éducation ;



13. Tenir les gouvernements et les autorités éducatives responsables et demander de soutenir les politiques fondées sur des données scientifiques et factuelles, pour l'écologie et l'environnement durable ;
14. Garantir la participation des organisations membres dans la conception et de l'évaluation de la mise en œuvre des stratégies climatiques nationales et européennes pour une transition vers un avenir vert et durable, au travers du dialogue social et de la négociation collective à tous les niveaux ;
15. Plaider et faire pression sur les gouvernements et les autorités éducatives afin que la formation aux questions environnementales et au développement durable soit pleinement intégrée aux politiques éducatives, aux programmes d'études nationaux et aux cadres de compétences clés, tant au niveau européen que national et local, tout en garantissant le respect des libertés académiques et l'autonomie professionnelle des enseignant-e-s, des universitaires et des personnels de l'éducation en général ;
16. Exiger que cette intégration soit assortie de ressources techniques, financières et humaines suffisantes et durables, et qu'elle soit financée par des fonds publics ;
17. Sensibiliser au principe selon lequel un investissement public solide pour soutenir la transition de nos sociétés vers une Europe plus durable, par exemple au travers du financement de l'éducation de qualité, est un investissement pour l'avenir, bien plus profitable à l'économie à long terme que les modèles de développement actuels ;
18. S'employer à renforcer le statut et l'attrait de la profession enseignante afin de pouvoir offrir une éducation inclusive et de haute qualité à tous les individus et les préparer à devenir des citoyen-ne-s actif-ive-s, engagé-e-s, responsables et critiques, capables de préserver notre planète pour les générations futures ;
19. Exiger des programmes de formation professionnelle initiale et continue durables et financés par les pouvoirs publics pour les enseignant-e-s, les universitaires et les personnels de l'éducation en général, afin de leur permettre d'enseigner les questions environnementales, le développement durable et la citoyenneté démocratique, et exiger un soutien professionnel suffisant, ainsi que des ressources, des outils, des méthodes et des pratiques d'enseignement actualisés ;
20. Faire pression en vue de créer des lieux d'enseignement et d'apprentissage plus durables, notamment des infrastructures éducatives sensibles aux enjeux climatiques et respectueuses de l'environnement ;
21. Définir des politiques et des stratégies syndicales centrées sur le lien entre éducation et environnement, pour susciter le changement social et garantir un avenir durable ;
22. Développer la capacité de leurs affilié-e-s et les sensibiliser aux questions environnementales et à l'urgence climatique, et introduire des pratiques respectueuses de l'environnement dans la culture organisationnelle des syndicats eux-mêmes ;
23. Faire en sorte que tout le monde puisse accéder financièrement et participer au changement social pour un avenir durable, des compétences « vertes », une éducation au changement climatique et une formation à l'environnement durable, en tenant compte également de la dimension du genre ;
24. Mettre en avant le rôle spécifique de l'EFP et de l'apprentissage tout au long de la vie dans le cadre des programmes de reconversion et de l'acquisition des nouvelles compétences « vertes », ainsi que le rôle particulier de la recherche et de l'enseignement supérieur, lesquels offrent une base scientifique pour l'introduction des questions environnementales dans l'ensemble des politiques européennes et nationales ;



25. Coopérer avec les centres de recherche, les mouvements de jeunesse et étudiants et les organisations de la société civile s'occupant des questions environnementales et des réponses à apporter à l'urgence climatique.